



Action & Démocratie
Lille



Le manque important d'**Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH)** a pour conséquence que certains élèves ne peuvent pas être scolarisés par manque de moyen humain. Même si le ministère annonce que dans le dernier quinquennat une augmentation de 35%, au niveau national des personnels AESH a été réalisée, **force est de constater que cela ne suffit pas.**

L'Éducation nationale accueille plus de 430 000 élèves en situation de handicap en 2022 et 470.000 enfants à la rentrée 2024, soit une augmentation de 9,3% en deux ans. Aujourd'hui, l'accompagnement individualisé ne correspond plus qu'à 26 % des notifications d'aide humaine



Les causes sont multiples

Dans un premier temps **le salaire n'est pas attractif** du fait que la plupart des AESH interviennent en primaire et ne peuvent avoir qu'un CDD de 24 heures correspondant à une quotité de 69,81% par rapport à un temps plein. Le salaire brut mensuel, en début de carrière, devient 1826 euros. Après déduction des charges sociales, le salaire net d'un AESH, à l'échelon 1, s'établit autour de **915 euros**. Dans certains cas, une indemnité pour fonctions spécifiques peut être ajoutée à ce montant, en fonction des missions particulières que l'AESH réalise, du supplément familial de traitement, de la mutuelle et de la prime REP ou REP+ (cette dernière est non valable pour ceux exerçant en lycées). Malgré une revalorisation des 130 000 AESH au 1^{er} janvier 2024 de 11 à 14 % cela reste insuffisant. Les AESH restent des travailleurs précaires, sous contrat, même si depuis septembre 2023, le CDI est accessible après 3 ans de CDD.

Pour Action & démocratie cela ne suffit pas à absorber la baisse du pouvoir d'achat.

Échelon	Indice majoré	Avancement	Brut mensuel	20 Heures	24 Heures	26 Heures	23 Heures	24 Heures
				52%	62%	67%	77%	100%
1	371	3 ans	1 826 €	767 €	915 €	988 €	1 136 €	1 475 €
2	375	3 ans	1 846 €	775 €	924 €	999 €	1 148 €	1 491 €
3	380	3 ans	1 871 €	786 €	937 €	1 012 €	1 163 €	1 511 €
4	385	3 ans	1 895 €	796 €	949 €	1 026 €	1 179 €	1 531 €
5	395	3 ans	1 944 €	817 €	974 €	1 053 €	1 210 €	1 571 €
6	405	3 ans	1 994 €	837 €	998 €	1 079 €	1 240 €	1 610 €
7	415	3 ans	2 043 €	858 €	1 023 €	1 106 €	1 271 €	1 650 €
8	425	3 ans	2 092 €	879 €	1 048 €	1 132 €	1 301 €	1 690 €
9	435	3 ans	2 141 €	900 €	1 073 €	1 159 €	1 332 €	1 730 €
10	445	3 ans	2 191 €	920 €	1 097 €	1 185 €	1 362 €	1 769 €
11	455		2 240 €	941 €	1 122 €	1 212 €	1 393 €	1 809 €

La deuxième raison est le climat au sein des établissements ou écoles qui est souvent compliqué. En effet, il arrive que les élèves à la charge de l'AESH exercent des violences verbales ou physiques, qui sont consciemment ou inconsciemment réalisées envers l'adulte aidant ou envers d'autres élèves de la classe. Même si statutairement, l'élève est sous la responsabilité de l'enseignant, certains enseignants se déchargent de cette responsabilité sur l'AESH, le laissant seul parfois dans une pièce hors de la classe.

Pour Action & démocratie, cela est inadmissible et contraire au statut des AESH.

Et enfin, le dernier point est la pression que subissent les AESH de la part des personnels de direction ou directeur d'école, mais aussi des responsables de PIAL qui n'hésite pas à les changer d'établissement sans tenir compte de leur avis et qui **les obligeant** à réaliser des tâches non conformes à leurs [missions](#). A savoir : l'accompagnement des élèves dans les actes de la vie quotidienne, l'accompagnement des élèves dans l'accès aux activités d'apprentissage, l'accompagnement des élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle.

Action et démocratie vous informe que vous avez le droit de refuser toutes les autres missions, sauf si celles-ci sont écrites par votre supérieur hiérarchique ou votre DASEN (comme pour la surveillance du BAC)

Vous avez aussi le droit aux formations syndicales : chaque AESH a le droit de participer, dans le 1er degré, à 3 heures de réunions d'informations syndicales par trimestre sur son temps de travail et à 12 jours de formation syndicale par année.

N'hésitez pas à vous inscrire aux réunions d'Action et démocratie, nous serons à votre écoute et nous pourrons vous accompagner.

Rejoignez Action & Démocratie CFE-CGC ! Adhérer [ici](#)

Un syndicat qui agit et qui n'est pas uniquement dans la posture !

Contacts : vincentmehay.adlille@gmail.com ou actionetdemocratie.lille@gmail.com

Site internet : www.ad-aclille.fr